Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_223-DE

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 2 novembre 2026

Objet : Convention de partenariat - financement du poste d'intervenant social en gendarmerie

Numéro de délibération : CC2026_223

L'an deux mille vingt six, le deux novembre, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 26 octobre 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Eric POISBELAUD, Cédric TRANQUARD, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Gwendoline CAQUINEAU, François PASQUET, Laurent RIGLET, Annie POINOT-RIVIERE, Cyrille BONNET, Eric MEHDAOUI, Rose-Marie NICOLAS, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Germain HENNION, Guillaume BORDRON, Stéphanie GRIMAUD, Jean-Claude ALLEIN, Géraldine DUPAS, Cyril ROY, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Baptiste SUREAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Yohann GERAL, Didier REIGNER, Fabien DUBUS, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Remi MARBOEUF, Sylvain MARCHAL, Rachel DRON, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Valérie FLOCH-RUJU, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Jérémy VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Marylène JAUNEAU, Denis PETONNET, Laurent FLAMENT, Mathilde MAINGUENAUD, Jacques CASTAGNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, François PINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Herve DE LARQUIER, Jacques CHASSERIAUD, Danielle PERTUS, Antony MATTIUZZO, Laurent BOUILLE, Gilles BELON, Didier DAUNIZEAU, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :
Pascal SAGY donne pouvoir à Pierre DENECHERE
Roseline GICQUEL donne pouvoir à Marie-José TRICHET
Corinne ETOURNEAU donne pouvoir à Françoise MESNARD
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Cathy RULLAUD-MICHEL donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Laurent FLAMENT
Fabrice RENAUD donne pouvoir à Jean-Michel MANCEAU

Absents :
Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Alain BILLAUD, Jean-Luc PATCINA, Loëtitia PELLIER, Jean-

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_223-DE

Jacques MENAGER, Jérôme CAILLAUD, Vincent GINDRAU, Alain INGRAND, Thierry BROSSARD, François ROUSSELOT, Sophie BELLEBEAU, Patrick XICLUNA, Frédéric MICHEAU, Bruno MAPAL, Thierry GIRAUD, Bruno POMMIER, Frederic RASSE, Pascal MARTINEAU, Jean-Claude GODINEAU, Francette GUICHARD, Christelle MARCHET, Philippe MERCIER, Pierre TEXIER, Jean-Claude MARTEAU

Secrétaire de séance :
Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :
En exercice : 139
Quorum : 70
Présents : 107
Votants : 114
Pouvoirs : 7

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_223-DE

Convention de partenariat - financement du poste d'intervenant social en gendarmerie

Vu la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance,

Vu la circulaire interministérielle du 1er août 2006 relative à l'extension du dispositif des travailleurs sociaux dans les services de police et de gendarmerie,

Vu la circulaire de la Direction générale de la police nationale et de la Direction générale de la gendarmerie nationale du 21 décembre 2006 définissant le cadre de référence des intervenants sociaux dans les commissariats de police et les unités de gendarmerie,

Vu la convention relative à la mise à disposition d'un intervenant social en gendarmerie en date du 18 juin 2019,

Vu la délibération n° BC2026_001 du 2 février 2026 du bureau communautaire, autorisant la signature de la convention triennale de partenariat avec la préfecture de Charente-Maritime, le parquet de Saintes et le groupement départemental de la gendarmerie de Charente-Maritime,

Considérant la nécessité d'actualiser celle-ci par une convention triennale 2027-2029,

Considérant que la proposition, jointe, précise à l'article 8 que l'intervention de l'État se fera au moyen des crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD),

Considérant les enjeux que représente l'exercice de cette mission sur le territoire des Vals de Saintonge pour les habitants et les élus,

Considérant l'affectation de cette mission à temps complet, depuis le 1er juillet 2024,

Considérant que la demande de subvention afférente s'élèvera à 33 % des moyens affectés à l'issue de cette convention triennale : masse salariale et ensemble des frais liés à l'exercice de la mission, déterminés annuellement,

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'autoriser la présidente à signer la convention triennale de partenariat avec la préfecture de Charente-Maritime, le parquet de Saintes et le groupement départemental de la gendarmerie de Charente-Maritime, concernant la mission d'intervenant social en gendarmerie,
- d'autoriser la présidente à signer les demandes de subvention au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), telles que définies dans la convention de partenariat,
- d'autoriser la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 102
- Contre : 5
- Abstention : 7

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_223-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,



La Présidente Mme Mesnard Françoise de Vals de Saintonge Communauté
9 nov. 2026



1er Vice-President Mr Chedouteaud Stéphane - Grands projets et équipements communautaires
9 nov. 2026